



## Nous vivons une époque formidable

**A** l'approche des fêtes de fin d'année nos directions, en bons pères Noël/fouettard nous ont encore concocté une hotte pleine de suppressions d'emplois.

Comment pourront-ils les justifier ? Avec des gains de productivité qui ont plus à voir avec des mirages ou des hallucinations dues à une consommation débridée d'acide qu'avec un objectif raisonnable ou réaliste.

Les suppressions d'emploi d'aujourd'hui, disons le tout net, servent essentiellement à financer les coûts de la fusion en cours.

Non seulement on nous met en place des services que nous savons toujours moins efficaces, moins performants, moins à la portée de l'usager, mais en plus il nous faudra les financer nous-mêmes.

**Remarquez,  
à être moins nombreux à travailler  
dans de mauvaises conditions  
il y aura moins de malheureux !**

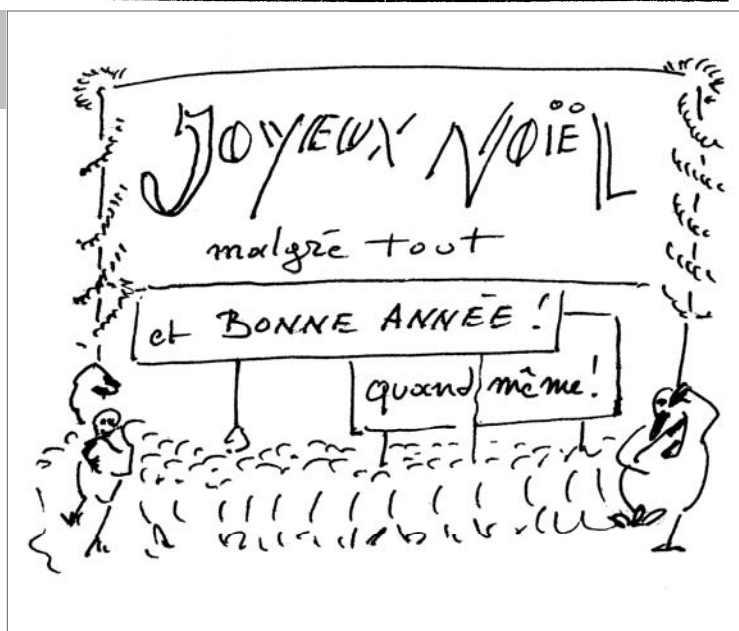
**C**omment, dans ces conditions, ne pas s'attendre à une réaction massive et violente des agents ? C'est en tout cas, d'après les bruits de couloirs parvenus aux oreilles fines de la Cigogne, ce que craint notre hiérarchie !

Pourtant la plus grosse crainte qu'elle devrait avoir c'est que les personnels mettent en pratique la manière la plus efficace d'enrayer la machine : obéir !

Ce que l'ensemble de la chaîne de commandement ne peut accepter, c'est que ses ordres sont totalement inefficaces et que s'ils sont finalement quand même suivis de résultats c'est que dans leur déclinaison à travers la chaîne de travail, chaque agent fait en sorte que « ça fonctionne quand même » tout en faisant croire que l'ordre a été scrupuleusement exécuté.

Un vrai jeu de poker menteur où celui qui travaille dans la transgression permet à celui qui a donné l'ordre inexcusable de continuer à avoir une très haute opinion de lui-même et de ses qualités de technicien doublé d'un bon manager.

Oui, nos hiérarchies ont vraiment du souci à se faire : quand l'obéissance se transformera en sabotage, qui sera responsable des catastrophes ?



## Décence !

**M**algré une situation financière paraît-il calamiteuse, dans sa frénésie de satisfaire les moindres désirs du Ministre (lui-même soucieux de plaire à ce qui s'agit au-dessus de lui), la DGFIP restructure et fusionne à tour de bras, avec force effets d'annonce. Et pourtant y a pas de quoi pavoiser. Car hélas et ce n'est pas nouveau, dans cet immense chantier, l'agent, celui qui fait le boulot, donc l'un des principaux intéressés avec le contribuable, est totalement ignoré ou mis sur la touche. Ne parlons pas d'une quelconque concertation. 12 m<sup>2</sup> par agent, c'est la règle, un point c'est tout !

Comme d'habitude les travaux parfois impressionnants, souvent bruyants se font dans la totale ignorance de la législation du travail, voire l'insécurité (nuisances sonores, respiratoires etc.)

Pure polémique ? Non pas du tout bien au contraire. Les agents de Sélestat et inévitablement un certain nombre de contribuables en ont fait les frais récemment, et c'est loin d'être terminé.

Schiltigheim, Haguenau, Vosges etc. que de chantiers pharaoniques en perspective. Rien n'est prêt, ni compatible tant sur le plan humain, matériel, qu'immobilier, le pire est donc à craindre à l'occasion de la mise en place du SIP de Strasbourg en 2011. Il est impensable de concevoir pareil traitement sur le site du 35, avenue des Vosges (si toutefois le site devait être retenu). On ne traite pas pareillement un bâtiment partiellement classé monument historique aux murs d'impressionnante épaisseur. On ne traite pas de la sorte 200 agents subissant déjà une forte pression.

**Le C.H.S. et la C.G.T veilleront à la sécurité des agents et au travail décent, en temps voulu.**

## Tout allait trop vite...

**Le Monde du 19 septembre faisait état de la tentative de suicide de la Directrice départementale de la protection judiciaire. Le 4 novembre le quotidien revient sur les explications que donne Madame Kokoszka sur son geste. Nous avons décidé de reproduire l'article dans son intégralité tellement il correspond aux réalités de la machine à broyer administrative que nous connaissons si bien.**

*"Le 15 septembre 2009, 8 h 55, moi, Catherine Kokoszka, directrice départementale de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) de Paris, enfermée que j'étais dans le travail comme en huis clos, me jette par la fenêtre de la direction départementale, du troisième étage sur cour."*

Ce matin-là, ses collaborateurs l'attendaient dans une salle de réunion. Ne la voyant pas arriver, ils se dirigent vers son bureau. En chemin, ils voient une fenêtre ouverte, avec une chaise placée devant. En se penchant, ils aperçoivent le corps de leur directrice gisant une dizaine de mètres plus bas. Celle qui se définit comme *"une miraculée, parce qu'encore vivante"* est tombée sur un buisson qui a amorti sa chute. Elle est restée consciente. Elle prononce alors ces paroles : *"La RGPP (révision générale des politiques publiques) m'a tuée."*

Un mois après son geste, Catherine Kokoszka, en convalescence dans une maison de santé de la région parisienne, en explique les raisons dans un long texte diffusé par son syndicat... Le texte est rendu public alors que la ministre de la justice et des libertés, Michèle Alliot-Marie, devait rencontrer, jeudi 5 novembre, l'ensemble des cadres territoriaux de la PJJ, une administration en pleine crise d'identité, une administration en détresse, en charge de la

jeunesse en détresse. Son geste, ses explications entrent en résonance avec des suicides sur d'autres lieux de travail.

C'est cette crise d'identité qu'ausculte Catherine Kokoszka, qui veut prendre la parole, parce qu'elle a *"failli mourir de ne plus pouvoir penser"* : *"Qu'en faire ? Penser ce passage à l'acte, le parler ou l'enfouir dans les limbes de l'oubli ? Je souhaite, pour ma part, que la discussion s'installe dans une administration en pleine mutation. Sa richesse réside dans les femmes et les hommes investis dans la mission éducative de l'institution et qui risquent de partir s'ils ne sont pas pris en considération. La perte alors pour les jeunes et les familles sera immense. L'hémorragie a déjà commencé. Que sera alors la PJJ, une illusion ?"*

La protection judiciaire de la jeunesse est née au lendemain de la seconde guerre mondiale, en même temps que l'ordonnance de 1945 qui régit la délinquance des mineurs, et qui doit être remplacée par un nouveau code pénal des mineurs, plus répressif, qui devrait être présenté à l'été 2010. Catherine Kokoszka en cite d'ailleurs le préambule - appelé à disparaître - dans son texte : *"Il est peu de problèmes aussi graves que ceux qui accompagnent la protection de l'enfance, et, parmi eux, ceux qui ont trait au sort de l'enfance traquée en justice."*

Au centre de son travail, il y a les enfants qu'elle veut sortir *"des voies de garage"*, parce qu'elle refuse *"que la crise sociale laisse les jeunes dont nous nous occupons sur le carreau"*. La majorité des cadres de la PJJ est constituée d'anciens éducateurs, qui ont fait des études de sciences humaines et gravi les échelons de l'institution. C'est le cas de Catherine Kokoszka, éducatrice depuis 1980, avant d'être directrice départementale dans la Creuse et en Corrèze, puis à Paris depuis 2006.

En même temps, Catherine Kokoszka assume sa fonction de directrice, engagée dans la réforme de l'État à laquelle elle souscrit (*"Je suis une fonctionnaire d'État, serviteur mais pas servile, loyale mais pas courtisane"*), mais aussi attachée aux valeurs éducatives de ce travail particulier sur la jeunesse délinquante. *"Que devient notre mission éducative ?"*, s'interroge-t-elle avec angoisse. C'est ce *"conflit de loyauté qui (l)'a fait passer de l'autre côté du miroir"*.

Elle décrit ce tiraillement entre ces deux exigences qui devenaient pour elle inconciliables : *"Ma tâche est de diriger un département, de mettre en oeuvre les consignes de mon administration. Or mes idéaux, ma conception de la République, du bien commun, de l'intérêt général, des missions de la PJJ, m'ont paru de plus en plus en complète contradiction avec ce qui m'était demandé. Non pas parce que ces consignes me paraissaient déraisonnables, mais parce que l'accélération des transformations en un temps trop court mettait à mal la mission éducative de l'institution et produisait de la maltraitance institutionnelle. La machine infernale poursuit son chemin sans se soucier des humains que sont les professionnels."*

Elle applique les consignes, avec zèle, comme le lui reprochent les syndicats. Quand le gouvernement décide de concentrer la PJJ sur les mineurs délinquants et de ne plus s'occuper des jeunes en danger (les enfants placées par un juge dans un foyer pour échapper à des violences familiales, par exemple, désormais pris en charge par les conseils généraux), elle l'applique, en se heurtant parfois durement à des juges des enfants opposés à ce changement. Elle se sent alors abandonnée par son administration : *"Ceux qui nous dirigent et donnent les ordres nous laissent sous la*

*(Suite page 3)*

(Suite de la page 2)

*mitraille. Je rêve de cette époque peut-être mythique où le général, brandissant son épée, conduisait ses troupes. J'ai parfois l'impression, de mon modeste poste de directrice départementale, d'être un pion sur un échiquier, à qui l'on donne des consignes orales et non écrites, ce qui est en contradiction avec le droit administratif."*

Les réformes s'enchaînent, le projet stratégique national de la PJJ intervient en même temps que la RGPP. Il faut supprimer des postes, restructurer des services, aller vite, sans toujours comprendre, sans pouvoir expliquer, parce que "ce qui va trop vite rend fou et détruit". Son cas n'est pas isolé : "Chaque directeur départemental est dans son coin à se débrouiller comme il peut. Un étrange climat règne, où celui qui se sent en fragilité perçoit déjà le prédateur intéressé par le poste."

Face à ces tensions contradictoires, rien ne semble fait pour accompagner les personnels : "Quelle programmation, quelle évolution ont été prévues par les échelons stratégiques pour éviter le mal-être, pour ne pas dire la maltraitance des personnels qui ne savent plus où nous allons ? Les congés maladie, longue maladie, longue durée, le burn-out, le surmenage se multiplient.

*Quand va-t-on arrêter la casse ? Car cette souffrance rejaillit obligatoirement sur les prises en charge des mineurs et l'accompagnement des familles."*

Même si les gestes suicidaires sont toujours complexes et ne peuvent se résumer qu'à une seule explication, Catherine Kokoszka a fait une analyse scrupuleuse des raisons professionnelles de son passage à l'acte :

*"J'ai failli mourir parce que je passais ma vie à mon travail, certaine de soutenir les valeurs éducatives de l'institution. J'ai failli mourir de la surdité d'une institution qui n'entendait pas que tout allait trop vite, si vite que nous ne pouvions plus suivre."*

**Alain Salles**

## **Basculement de départements dans OPALE\* ou management par le stress au CSI Strasbourg**

Après le Bas-Rhin, le 13 novembre les adhérents TéléTVA de 9 départements (12000 entreprises) ont basculé dans OPALE et pendant une semaine les assistants, les usagers et les SIE ont vécu une période de gestion difficile et d'incompréhension, bref, une période faste.

Les charges de travail sont passées de 850 appels le lundi 16/11 à 7600 appels le 19 et 20/11 pour une cinquantaine d'assistants sur la brèche. Cette montée en charge massive est due à des arrêts ou au mieux à des dysfonctionnements du serveur opale avec des conséquences lourdes sur ce basculement :

- pour les usagers des tentatives incessantes et infructueuses pour déposer leur TVA et des inquiétudes quant aux pénalités appliquées pour retard.
- Pour les assistants aucune directive de notre hiérarchie nationale jusqu'au 19/11
- Pour les SIE, aucune information.
- Pour la DGFIP la fissure de la vitrine de la télé déclaration s'est agrandie : PVFI = plouf !

A nouveau notre mission de service public a été mise à rude épreuve. A nouveau les agents se sont sentis abandonnés voire inutiles sur cette opération de basculement.

Comment ne pas déprimer lorsqu'on se fait traiter de fonctionnaires incapables, de nuls ?

Et on passe sur les autres réflexions.

Le prochain basculement aura lieu en janvier pour 9 nouveaux départements du sud ouest (20500 entreprises).

Est-ce que la première bascule aura servi de leçon ?

A quand un travail dans la sérénité ?

\* **Opale** : nouveau serveur pour les télé déclarants.

### **CGT - O N G : l'union sacrée ?**

« Nous nous rejoignons sur le constat que l'économie doit être au service de l'humanité et non l'inverse », explique Christian Garnier, vice-président de France Nature Environnement. CGT-ONG même combat ? Pas toujours : des divergences subsistent sur des sujets essentiels comme le nucléaire. Mais pas de quoi empêcher des actions communes. Déjà en 2005, la CGT et Greenpeace militaient ensemble pour le renforcement de la directive REACH sur le contrôle des substances chimiques. « La destruction de la planète est le plus gros facteur d'inégalités. L'environnement et le social sont les deux faces d'une même réalité », illustre Antoine Foucher, de Greenpeace. Et l'actualité a renforcé les liens : « nous avons travaillé ensemble lors du Grenelle de l'environnement, se félicite Daniel Geneste de la CGT. Et, pour la mer, nous avons institué des rapports de force plus confortables et abouti à des résultats sur les pavillons de complaisance ou la fin de la pêche au requin taupe, assortie d'une réflexion sur l'accompagnement des pêcheurs ». Un constat partagé par Ludovic Frère, de la fondation Nicolas Hulot : « on s'est battu avec succès aux côtés de la CGT et si nous ne sommes pas d'accord sur tout, cela va sans doute évoluer car nous avons des intérêts communs ».

Source : Ensemble (revue des syndiqués de la CGT) novembre 2009

## LA TRESORERIE GENERALE REJOUE « UBU ROI »

Dans le cadre des promotions d'agents de catégorie C en B par liste d'aptitude, la direction locale de l'ex-DGCP nous rejoue « Ubu Roi ». Il faut vous dire que si ces promotions par liste d'aptitude sont décidées en CAP Centrale pour chaque département, les affectations des heureux élus ne font l'objet d'aucune concertation avec les représentants du personnel sur le plan local et sont simplement le fait du Roy puisque unilatéralement décidées par les directions locales.

Les postulants à ces listes, à condition qu'il répondent aux critères d'ancienneté et d'échelon dans le grade C, sont donc soumis à un entretien préalable avec la direction locale ; entretien visant à évaluer le degré de leur motivation au cours duquel il leur est demandé de « convaincre qu'ils sont les meilleurs » (sic). Évidemment, la question de la mobilité est abordée car la réglementation est formelle : un agent de catégorie B ne saurait être affecté sur un poste de catégorie C. Donc, mon petit père, ma petite mère, si tu veux te hisser jusqu'à la radieuse catégorie B, ne t'imagines pas qu'il suffit de compter 25 ans de bons et loyaux services publics avec des notations irréprochables pour que l'augmentation du salaire y afférente te tombe tout cuit sur le compte bancaire comme une sorte de récompense. Non, non, va falloir le mériter même a posteriori.

Après tout pourquoi pas ? C'est que ceux-là n'ont pas eu la compétence de décrocher le concours interne, voire le courage de le tenter.

Tout ça n'est peut-être pas sujet à discussion.

Oui mais voilà, alors que la rationalisation nous est assénée comme un soufflet au visage chaque fois que l'on conteste une suppression de poste ou une fermeture de site, la direction locale en cette fin d'octobre 2009 dans son choix d'affectation de promus cadre B par liste d'aptitude s'est joliment assise sur sa sacro-



sainte rationalisation en invoquant la non moins sacro-sainte réglementation qu'elle ne respecte d'ailleurs pas en l'occurrence. Imaginez deux promus : l'un en poste à Sarre-Union travaillant à la gestion des collectivités locales, l'autre en poste à Drulingen chargé du recouvrement de l'impôt (qui a suivi en mai les formations nécessaires à l'accueil fiscal unique voulu par la fusion DGI-DGCP), chacun n'ayant jamais pratiqué la discipline de l'autre, chacun étant à quelques années de la retraite, chacun résidant à moins de 10 km de son lieu de travail. Que croyez-vous qu'il fut décidé, contre l'avis des chefs de poste concernés et contre toute volonté de rationalisation ? L'agent C de Sarre-Union sera B à Drulingen et devra se former au recouvrement de l'impôt et l'agent C de Drulingen sera B à Sarre-Union et devra apprendre la gestion des collectivités locales. Chacun devra parcourir 25 km pour se rendre sur son lieu de travail et aura le loisir de croiser son homologue chaque matin.

Et quid de la règle de ne pas affecter un B sur un poste de C ? Qu'importe.

Et puis si cette décision est une hérésie sous tout les points de vue : professionnel, personnel et écologique, **l'important c'est la mobilité que diable !**

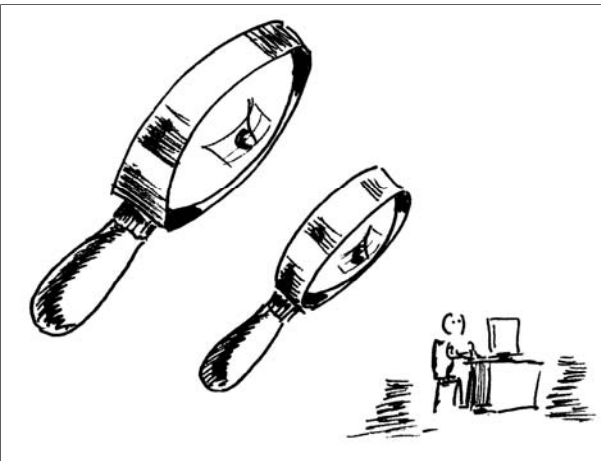
Ubu est à nouveau Roi à la Trésorerie Générale du Bas-Rhin.

## Le contrôleur contrôlé !

Les agents usagers des applications made in DGFIP ont désormais pris le pli des réguliers contrôles de la traçabilité effectués de main de maître par leurs chefs de service.

« Pourquoi tu as consulté le dossier de monsieur machin ? »

« Ben parce qu'il est associé dans la SCI bidule dont le gérant est associé dans la société truc qui fait l'objet du CSP que tu m'as demandé. »



Hélas à la DGFIP ce n'est pas si simple.

La Cigogne apprend que les fins limiers de la direction vont auditer les chefs de service contrôleurs sur la qualité du contrôle qu'ils ont effectué sur l'utilisation des applications par leurs agents.

Rassurez-vous, braves gens, à la DGFIP on n'a peur de rien.

Gageons que très rapidement les contrôleurs des contrôles vont eux-mêmes être bientôt contrôlés sur la qualité de leur contrôle sur les contrôles.

Vous me suivez ?

Non ?

En fait, ce n'est pas grave. Gardez en mémoire qu'alors qu'il y en a qui ont un vrai travail dans cette boutique, il y en a d'autres, apparemment, pour lesquels il faut en inventer, histoire de les occuper.

## Identité nationale, évasion fiscale et quoi d'autre encore ?

**A propos d'identité nationale**, à laquelle répondent les personnes qui ont placé (par étourderie bien sûr) leurs économies dans des paradis fiscaux ?

D'accord Mr Besson, *identité nationale* c'est plus pratique pour faire « zieuter » la France du côté des cités et de l'immigration et de lui faire oublier ce qui se passe dans les guichets feutrés des banques.

D'accord Mr Besson, *citoyenneté* a l'inconvénient de concerner **toutes** les personnes vivant dans un même État (celles des cités et celles qui évadent leurs capitaux).

Et pourtant, Mr Besson, votre vœux tout républicain est bien que tout le monde jouisse de ses droits et remplisse ses devoirs dans notre beau pays ?

Alors, pourquoi « identité nationale » ?

« Citoyenneté »... What else !!

### Les 10 propositions de la campagne

« stop paradis fiscaux »



- Engager une initiative multilatérale de coopération fiscale incluant les pays les plus pauvres
- Dresser une liste exhaustive des paradis fiscaux, judiciaires et réglementaires
- Taxer les flux en direction et en provenance des paradis fiscaux
- Obliger les entreprises à rendre compte de leur activité dans les paradis fiscaux
- Mettre fin aux sociétés écran et aux prête-noms
- Mondialiser la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales
- Condamner partout de la même façon les manquements à l'impôt
- Renforcer la coopération judiciaire
- Renforcer les sanctions en matière de délinquance économique et financière
- Accompagner la reconversion des paradis fiscaux

**Signez l'appel sur le site [www.stopparadisfiscaux.fr](http://www.stopparadisfiscaux.fr) !!**

Restons dans le vif du sujet avec une triste polémique en cours à propos de la « concurrence » entre Sidaction et Téléthon.

Voici un élément qui mettra tout le monde d'accord :

coût de l'évasion fiscale et de la fraude fiscale en France = **45 milliards d'euros**.

Quelle manne ce serait pour la recherche contre le sida et les myopathies (et contre le cancer quand on sait que le gouvernement vient d'allouer royalement moins de 100 millions d'euros à la recherche publique dans son nouveau plan cancer pour... 4 ans !!).

A condition que l'État se donne les moyens de récupérer cette manne et de considérer que la recherche médicale doit être financée en priorité par l'impôt et non par le business caritatif.

A voir le budget pour 2010 ça n'en prend pas le chemin... 3020 suppressions d'emplois prévues dans notre ministère et 39 à la DGFIP 67.

Alors, il ne reste plus qu'une chose à faire... **Aux armes citoyens !**

**Nous ne resterons pas les bras croisés :**

**attendez vous à vous mobiliser pour les CTP emplois prévus le 17 décembre.**

# Copernic

2009 aurait dû être l'an 01 du nouveau système d'information de l'ex-DGI.

Un système dont le coût avait été évalué lors de son lancement en 2001 à 1 milliard d'euros. Évidemment le projet COPERNIC a dépassé l'enveloppe budgétaire prévue.

Mais quelle est donc cette enveloppe budgétaire ?

Dès l'origine la DGI devait autofinancer ce projet, c'est à dire supprimer des emplois en espérant que les

gains de productivité générés par COPERNIC soient suffisants pour revenir à une situation « normale ».

Ainsi, tout retard aggrave de fait les conditions de travail des agents.

La fusion CP-DGI se faisant également à budget constant, les surcoût (travaux immobiliers, aménagements des réseaux) se payent cash... en suppressions d'emplois.

Les gains de productivité de Copernic et de la fusion ne sont pas au rendez-vous. Peut-être un jour, mais en attendant le quotidien vécu par les gens c'est la dégradation de leurs conditions de travail.



## Question de dignité.

Chaque direction a développé sa façon de gérer la pénurie de personnels.

La façon CP est la suivante : des agents en sous-effectif permanent et des renforts temporaires.

Le but de ces renforts temporaires étant certainement de faire croire que la direction prend en compte les difficultés des services.

Ces renforts sont composés de brigadiers et de vacataires.

L'administration se satisfait très bien d'employer ces personnes pendant 2 mois, histoire de ne pas leur payer le chômage.

Mais pour leurs collègues, c'est à dire vous et moi, le point de vue est légèrement différent.

Difficile de les former pour seulement 2 mois, puis...

Difficile de partager le quotidien pendant 2 mois, puis...

Difficile d'exiger des rendements de leur part, puis... de savoir qu'ils vont de nouveau galérer à la recherche d'un boulot.

Les deux sections CGT de la DGFIP du Bas-Rhin vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous dès janvier pour les visites de sites ainsi que pour l'assemblée générale de fusion qui aura lieu le 2 février 2010 à partir de 8h30 au CIARUS, rue Finkmatt à STRASBOURG.

